



Informations pratiques

SÉJOUR CONGRESSISTE

Le départ aura lieu le samedi 19 janvier 2019 pour **L'ENSEMBLE DU GROUPE** de l'aéroport de Paris Roissy Charles de Gaulle à 13h50. Le retour s'effectuera le dimanche 27 janvier à l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle vers 16h20.

Le prix comprend :

- > Les vols Aller/Retour Paris-San José (Costa Rica) en vols réguliers compagnie aérienne Air France.
- > Les transferts aéroport/hôtel/aéroport en autocar climatisé.
- > Les taxes aéroport et surcharge carburant (297 € à ce jour/pers). Attention possible Hausse Carburant jusqu'à 3 semaines avant le départ.
- > 1 nuit à San José, hôtel JW Marriott San José 5* (Demi-pension).
- > 6 nuits à Playa Conchal, hôtel Westin Playa Conchal.
- > Le séjour en ALL INCLUSIVE (accès à n'importe quel restaurant à la carte ou buffet. Les réservations de groupe ne sont pas permises dans les restaurants).
- > Les salles de réunions mentionnées au programme et l'équipement (écran, micro, barco ...) incluses dans le forfait Séminaire MAPAR.
- > Le dîner de gala sur la plage le vendredi 25 janvier.

Le prix ne comprend pas :

- > Le Pack Excursions (les excursions ne peuvent pas être dissociables).
- > Les extras, dépenses personnelles.
- > Les pourboires aux guides et aux chauffeurs.
- > Les assurances (multirisques : 98 € par personne pour le séminaire).

PLUSIEURS EXTENSIONS POSSIBLES

- > Assurance complémentaire : 46 € par personne
- > Nicaragua
- > Colombie
- > Circuit complet du Costa Rica
- > Prolongation balnéaire possible (3 à 5 nuits)

Pour plus de détails connectez-vous sur le site :

www.azur-destinations.net

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

- > Passeport valide et valable 6 mois après le retour.
- > Photocopie du passeport obligatoire à l'inscription pour l'émission des billets : procédure aérienne obligatoire.
- > Selon **VOTRE NATIONALITÉ**, un visa ou d'autres formalités spécifiques peuvent vous être demandés : prière de consulter les autorités compétentes (consulat, ambassade...).

CONDITIONS DE PAIEMENT

Le nombre de places étant limité et le délai de réservation des billets d'avion soumis à contraintes, merci de renvoyer votre réservation le plus tôt possible. Pour les congressistes l'inscription au forfait séjour est indissociable de celle du séminaire Mapar pour des raisons de convivialité et d'organisation.

Un acompte de 50 % du montant total des prestations est demandé à l'inscription. Toute inscription reçue sans acompte ne sera pas prise en compte. Retournez le bulletin d'inscription accompagné de votre règlement à :

Azur Destinations

55bis, 57 avenue Jean Jaurès – 93220 Gagny
Tél : 01 43 81 52 52 – Fax : 01 43 81 33 17
Email : contact@azurdestinations.fr
Site Web : www.azur-destinations.com



Date limite d'inscription le 30/09/2018

Un échéancier de règlement peut être prévu ; étant entendu que le solde du règlement de la prestation doit être effectué un mois avant le départ. Un contrat individuel avec toutes les conditions d'annulation sera envoyé à chaque participant inscrit.

ANNULATION INDIVIDUELLE

Si annulation, lire attentivement votre contrat établi par l'agence Azur Destinations. L'annulation doit être impérativement envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception, (cachet de la poste faisant foi) ou par Fax (horodatage faisant foi) à :

Azur Destinations

55bis, 57 avenue Jean Jaurès – 93220 Gagny
Fax : 01 43 81 33 17



Détail du séjour et du séminaire

JOUR 1

Samedi 19 janvier 2019

- > Départ de l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle à 2E 13h50.
- > Arrivée à l'aéroport International Juan Santamaria à 18h30.
- > Accueil et Transfert en bus climatisé jusqu'à l'hôtel JW Marriott San José 5*.
- > Dîner buffet et nuit au JW Marriott San José 5*.



JOUR 2

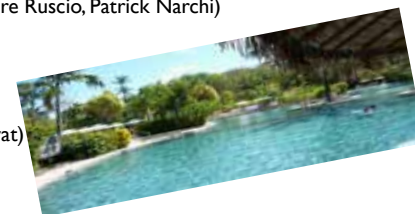
Dimanche 20 janvier 2019

- > Petit-déjeuner à l'hôtel.
- > **OUVERTURE du séminaire MAPAR 2019 à 08h30 : Séance plénière 4 conférences** sur les données de la littérature et nouveautés sur les thèmes divers en anesthésie-réanimation.
- > **Départ de l'hôtel à 10h30** vers la côte Pacifique costaricienne via San Isidro de El General puis arrivée à Dominicalito petite station balnéaire.
- > Déjeuner à la plantation Doka Estate (Salon El Trapiche)
- > Arrivée vers 17h30-18 h à l'hôtel Westin Playa Conchal, cocktail de bienvenue, check-in et installation dans les chambres.
- > Dîner à l'hôtel en formule All Inclusive (Dans tous les restaurants, pas de possibilité de réservation groupe).

JOUR 3

Lundi 21 janvier 2019

- > 07h00 : Petits-déjeuners (buffet)
- > 08h00 - 10h00 : **Deux Petits Déjeuners de travail** (Laure Ruscio, Patrick Narchi)
- > 17h00 - 20h00 : **Atelier de travail**
Dîner et nuit au Westin Playa Conchal 5*.



JOUR 4

Mardi 22 janvier 2019

- > 07h45 - 08h45 : **Petit-Déjeuner de travail** (Etienne Gayat)
- > 9h00 : départ pour l'excursion de Viejo Wetlands
- > 17h00 - 20h00 : **Atelier de travail**
Dîner et nuit au Westin Playa Conchal 5*.

JOUR 5

Mercredi 23 janvier 2019

- > 07h45 - 08h45 : **Petit-Déjeuner de travail** (Marc Beaussier)
- > 9h00 : départ pour demi-journée en catamaran
- > 17h30 - 20h30 : **Atelier de travail**
Dîner et nuit au Westin Playa Conchal 5*.

JOUR 6

Jeudi 24 janvier 2019

- > 8h30 : Excursion toute la journée à Rincon de la Vieja



JOUR 7

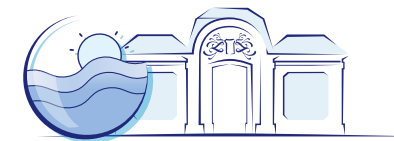
Vendredi 25 janvier 2019

- > 08h00 - 11h00 : **Atelier de travail**
- > Journée libre. Déjeuner à l'hôtel.
- > 18h30 - 20h00 : **Conclusion du Séminaire Mapar 2019**
- > 20h30 : Dîner de Gala sur la plage.

JOUR 8

Samedi 26 janvier 2019

- > Petit déjeuner à l'hôtel - Matinée libre
- > Déjeuner à l'hôtel Westin Playa Conchal 5* - Check-out de l'hôtel à 14h00.
- > Transfert à l'aéroport et assistance au départ.
- > Décollage de San José à 22h45 le 26/01 - Arrivée le 27 janvier à 16h20 à Paris Roissy CDG



Séminaire Mapar 2019

Mapar Mer

Mises Au Point en Anesthésie-Réanimation

du 19 au 26 janvier

Playa Conchal
Costa Rica



Comité d'Organisation : Pr Dan Benhamou, Dr Laura Ruscio, Mme Guylaine Rosine

Association MAPAR

78 rue du Général Leclerc – 94275 Le Kremlin-Bicêtre Cedex

tél 01 45 21 34 49 - Fax 01 45 21 28 75

Email : secretariat@mapar.org

www.mapar.org



Programme Scientifique

→ Séance plénière (Ouverture du séminaire)

DIMANCHE 20 JANVIER 09h00 > 11h00

L'ALR reste-t-elle vraiment supérieure à l'AG en 2019?

Dr Patrick Narchi (Soyaux, Angoulême)

Marqueurs biologiques cardiaques et surveillance postopératoire. État de l'art.

Pr Étienne Gayat (Paris)

De la tarification à l'acte à une valorisation basée sur le parcours de soins : éclairage sur les nouvelles orientations gouvernementales.

Pr Marc Beaussier (Paris)

Nouveautés dans la ventilation mécanique per-anesthésique.

Pr Dan Benhamou (Le Kremlin Bicêtre)



Petits-déjeuners de travail

LUNDI 21 JANVIER 8h00 > 10h00

Blocs du tronc dans la pratique clinique.

Dr Laura Ruscio (Le Kremlin Bicêtre)

Quelle concentration d'AL et quels adjuvants dans mes blocs ?

Dr Patrick Narchi (Soyaux, Angoulême)

MARDI 22 JANVIER 7h45 > 08h45

Evaluation C.V. préopératoire : faut-il encore en faire en 2019 ?

Pr Étienne Gayat (Paris)

MERCREDI 23 JANVIER 7h45 > 08h45

Ambulatoire et cahier des charges pour les aidants.

Pr Marc Beaussier (Paris)

Le séminaire MAPAR MER 2019 est accrédité par l'INAMI sous le n°18018529 (19 crédits points)

→ Ateliers de travail

LUNDI 21, MARDI 22, MERCREDI 23 17h00 > 20h00 ET JEUDI 25 JANVIER 08h00 > 11h00

SAV après ALR (inefficacité, complications ...) : cas pratiques.

Dr Patrick Narchi (Soyaux, Angoulême)

HTAP, cardiomyopathie dilatée, valvulopathies, FOP, dispositifs médicaux implantables ... Quand s'inquiéter avant une anesthésie.

Pr Étienne Gayat (Paris)

Chirurgie ambulatoire et désert médical : limites et solutions.

Pr Marc Beaussier (Paris)

Le diable ... toujours dans le détail !

Pr Dan Benhamou (Le Kremlin Bicêtre)

Ateliers de 20 personnes environ. La participation à 1 atelier différent chaque jour est obligatoire pour valider ce séminaire.

Le questionnaire d'évaluation vous sera remis à la fin du séminaire.

→ Clôture du séminaire

VENDREDI 25 JANVIER 18h30 > 20h00

« Ce que nous avons appris au Mapar Mer 2019 »

Dr Laura Ruscio, Dr Thierry Lebrun, Pr Dan Benhamou

Conclusion du Séminaire

Pr Dan Benhamou

Le MAPAR Organisme de DPC N°3538
Organisme habilité à proposer des actions de DPC

→ Déroulement en pratique

Horaire	Dimanche 20	Lundi 21	Mardi 22	Mercredi 23	Vendredi 25
Matin	Séance Plénière	2 Petits Déjeuners de travail	Petit-Déjeuner de travail	Petit-Déjeuner de travail	Ateliers de travail
Après-Midi		Ateliers de travail	Ateliers de travail	Ateliers de travail	
Fin après-midi					Clôture Séminaire
Soirée					Dîner de Gala



Inscription

● date limite des inscriptions le 30 septembre 2018

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse personnelle : _____

Code postal : [] Ville : _____ Pays : _____

Tél. prof. : _____ Tél. portable : _____

E-mail : _____

Privé Public Nom Etablissement : _____

ACCOMPAGNANT

Nom : _____ Prénom : _____

- Forfait en chambre double 2635,00 € x [] pers. = [] €
- Forfait en chambre single 3840,00 € x [] pers. = [] €
- Pack excursions 295,00 € x [] pers. = [] €
- Assurance multirisques (Facultatif) 98,00 € x [] pers. = [] €

Des extensions possibles

- Nicaragua
- Colombie
- Circuit complet du Costa Rica
- Prolongation balnéaire possible (3 à 5 nuits)

Pour plus de détails connectez-vous sur le site : www.azur-destinations.net

Inscription au séminaire MAPAR 590,00 € x [] pers. = [] €

TOTAL = [] €

RÈGLEMENT

Voir conditions de paiement dans les informations pratiques

- Règlement par chèque à l'ordre de Azur Destinations
 - Par carte bancaire
- N° de carte

Expire fin [] Cryptogramme []

Date _____ Signature _____

Le bulletin d'inscription accompagné de votre règlement sont à adresser à :

AZUR DESTINATIONS

Marie-Françoise Barthélémy

55 bis, 57 avenue Jean Jaurès – 93220 Gagny

Notre partenaire **Azur Destinations** vous propose également d'effectuer le **préacheminement** et répondra à toute autre demande concernant vos **enfants**, les **suppléments** (classe affaires, premium, assurance sur les éventuelles hausses de carburant, de taxes aéroport) et **TOUTES LES EXTENSIONS POSSIBLES** se renseigner auprès d'Azur Destinations.

n° agrément formateur : 11940393594